

Sujet : « Combattre dans les guerres mondiales », histoire, collège

(30 à 40 minutes, apports complémentaires, 6 à 8 pages maximum)

1. S'approprier le sujet et la problématique
2. Faire le point sur des notions
3. Proposition de plan (en intégrant les concepts de la discipline)
4. QSV à aborder (*uniquement si pertinent*)
5. Cohérence et transposition pédagogique (*à minima*)

S'approprier le sujet et une problématique

Définir rapidement **les notions** :

COMBATTRE

Le verbe « combattre » renvoie tout d'abord à l'expérience concrète du combat, par les combattants, mais aussi à l'engagement, aux pratiques guerrières, aux représentations et aux formes multiples de la violence. Il renvoie également au « front intérieur » (histoire des femmes, des enfants, relations épistolaires, rapports au deuil) et à toutes les dimensions de participation au combat.

GUERRES MONDIALES

Les guerres mondiales désignent les deux conflits majeurs du XXe siècle, caractérisés par leur extension spatiale (le monde), la mobilisation totale des sociétés et l'industrialisation de la violence.

PROBLEMATIQUE :

En quoi les deux guerres mondiales transforment-elles les manières de combattre et l'expérience combattante tout en révélant des continuités et des ruptures dans la violence de guerre au XXe siècle ?

Programmes associés :

Collège

- 3^{ème} : Thème 1 du programme d'histoire : « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) » avec les chapitres « Civils et militaires dans la Première guerre mondiale » et « La Seconde guerre mondiale, une guerre d'anéantissement »

Lycée :

- en 1^{ère} : « La Première guerre mondiale : le « suicide » de l'Europe et la fin des empires européens ». Plusieurs PPO permettent d'aborder la thématique : « Août-septembre 1914

Tannenberg et la Marne », « 1915- l'offensive des Dardanelles », « 1916- La bataille de la Somme », « Mars 1918- La dernière offensive allemande », « Marie Curie dans la guerre », « 24 mai 1915- La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman », « Les grèves de l'année 1917 », « 1920- Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels ».

- En Tle : « La Seconde guerre mondiale » avec les PPO : « Juin 1940 : continuer ou arrêter la guerre », « De Gaulle et la France libre », « Le front de l'Est et la guerre d'anéantissement », « juin 1944- Le débarquement en Normandie et l'opération Bagration », « 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki ».

Partie scientifique

Faire le point sur les notions : GUERRES MONDIALES, GUERRE TOTALE, GUERRE D'ANEANTISSEMENT, EXPERIENCE COMBATTANTE

GUERRES MONDIALES

Circonscrite initialement dans le champ de l'histoire militaire, devenue ensuite une composante de l'histoire diplomatique, l'histoire des deux guerres mondiales s'est développée, depuis la fin des années 1970, en tant qu'histoire des sociétés et des cultures de guerre. Ainsi, elle a élargi ses thématiques et mis en évidence des relations entre les deux conflits mondiaux. L'idée d'une forme de continuité entre la Première guerre et la Seconde guerre n'est pas récente, puisque dans un discours du 18 juin 1940, de Gaulle légitimait son combat comme « une guerre de trente ans ». Toutefois, cette formule célèbre prononcée par un ancien combattant de la Grande guerre n'a pas le même sens aujourd'hui et les historiens aujourd'hui tentent de rapprocher les deux historiographies qui ont longtemps été dissociées. C'est surtout l'histoire de la violence de guerre qui a permis d'appréhender les deux conflits comme les composantes d'une même séquence chronologique. Ici les apports de l'histoire comparée sont très importants.

EXPERIENCE COMBATTANTE

Cela désigne l'ensemble des situations et des pratiques de guerre auxquelles les combattants sont confrontés. Pour S. Audoin-Rouzeau, l'expérience combattante est entendue ici par « soldats qui ont traversé une expérience de guerre et qui y ont survécu ». Toute expérience combattante est d'abord corporelle et entraîne avec elle l'expérience de la durée, de la solitude. Cette notion "d'expérience combattante" a évolué d'un point de vue historiographique. L'historien François Cochet explique qu'elle « a pour vocation de rendre compte des réactions des hommes présents sur le champ de bataille. Elle est complémentaire des processus descriptifs connus de longue date sous le nom "d'histoire bataille", mais dont les analyses ont été profondément renouvelées par celle des mentalités et des représentations mentales des acteurs. » (François Cochet, « Expérience combattante », *Historiens & Géographes* n°427 de juillet-août 2014). Une évolution de l'expression est visible avec Stéphane Audoin-Rouzeau qui reconnaît qu'il y a une pluralité d'expériences combattantes, dont la diversité tient par exemple à la date (celle de 1914 n'est pas celle de 1917) et au lieu (différences entre le front de l'Ouest et celui de l'Est), mais il explique qu'il faut rechercher les « invariants » qui surdéterminent l'activité guerrière au XX siècle. Trois aspects sont alors abordés. D'abord les corps car « toute expérience combattante est d'abord expérience corporelle » : or la puissance des armes (artillerie, mitrailleuses) transforme l'expérience du soldat sur le champ de bataille, qui devient un « combattant impuissant devant l'intensité du feu, terrorisé, humilié par sa propre terreur et par les

manifestations physiologiques de celle-ci. » Pour Audouin-Rouzeau, la durée de la guerre joue aussi un rôle fondamental dans l'évolution des pratiques, parce qu'elles conduiraient à une légitimation de la violence, une radicalité de l'activité guerrière pour en finir. Enfin, l'analyse de la psyché montre l'agression sensorielle – la vue des cadavres déchiétés, leur odeur de putréfaction, le cri des blessés – qui peut conduire à un profond traumatisme, la notion de shell shock développée par les historiens britanniques. (Numéro 8041 de la Documentation photographique « L'expérience combattante »).

Proposition de plan

I- Mobiliser et défendre : mobilisation totale et encadrement des sociétés

1. La mobilisation généralisée des combattants et des non-combattants
 - Les armées de conscription
 - La mobilisation économique et industrielle
 - Le rôle des femmes, des travailleurs coloniaux, des enfants

2. Encadrer, discipliner, faire tenir
 - Le rôle des hiérarchies militaires
 - La propagande

2. « Le front de l'intérieur », un espace de combat
 - Le travail sous la contrainte dans les territoires occupés
 - Les bombardements et violences « directes »
 - Les pénuries, le rationnement

Transition : Les deux guerres mondiales s'inscrivent donc d'abord dans une continuité forte, celle de guerres de masse mobilisant l'ensemble des sociétés et encadrant durablement combattants comme civils. Mais cette mobilisation totale ne suffit pas à rendre compte de l'évolution du combat au XXe siècle. Les espaces, les pratiques et les figures du combat se transforment profondément, élargissant les manières de combattre bien au-delà du front militaire traditionnel.

II- Tester et pratiquer de nouvelles manières de combattre

1. L'élargissement des espaces du combat
 - La multiplication des fronts
 - La guerre aérienne et la guerre navale
 - Les combats urbains et « de l'intérieur »

2. Des pratiques combattantes diversifiées
 - Combats de position et combats de mouvements
 - Les nouvelles armes
 - Des violences accrues

3. La pluralité des figures du combattant
 - Soldats
 - Soldats coloniaux
 - Résistants et partisans

Transition : Cette diversification des formes et des espaces du combat transforme profondément la manière dont la guerre est vécue par ceux qui la font et par ceux qui la subissent. Combattre ne se réduit plus à un affrontement militaire : c'est une expérience sociale totale, éprouvée dans les corps, les psychismes et les sociétés, et dont les effets se prolongent bien au-delà de la fin des combats.

III- Éprouver et rendre compte de la guerre : expériences combattantes, violences et héritages

1. Expériences vécues, chocs et traumatismes
 - Les blessures et les avancées technologiques et médicales
 - Les blessures psychiques
 - Les deuils et les séparations

2. Justifier la violence
 - Déshumaniser l'ennemi
 - Cultures de guerre et discours idéologiques

3. Héritages sociaux, politiques et mémoriels
 - La place des anciens combattants
 - Des reconnaissances inégales
 - Des mémoires concurrentes

Transition vers la transposition pédagogique : L'analyse des manières de combattre et des expériences de guerre montre ainsi que les deux conflits mondiaux ne se réduisent pas à des événements militaires, mais constituent des expériences sociales totales, partagées par des combattants comme par des civils. Cette complexité du fait guerrier pose directement la question de sa mise en enseignement : comment faire comprendre aux élèves la diversité des expériences combattantes, sur le front comme à l'arrière, sans simplifier ni essentialiser la violence ?

Faire le point pendant l'oral sur :

GUERRE TOTALE

La notion de « guerre totale » est assez ancienne, puisqu'elle apparaît dès la première moitié du XIXe siècle. Cette notion n'a donc pas été élaborée au départ pour caractériser les deux conflits mondiaux, elle semble même (selon certains historiens comme Jean Guimar ou David Bell), s'appliquer à l'origine à la période révolutionnaire à partir de 1792 (avec la levée en masse, le service militaire obligatoire, la circonscription). La notion de guerre totale qualifie un conflit armé qui mobilise toutes les ressources disponibles de l'État, sa population autant que l'économie et la politique. Elle ne concerne plus uniquement des objectifs militaires mais, est souvent source d'union sacrée entre tous les partis politiques, elle cherche à atteindre des buts de guerre en impliquant l'ensemble de la société ciblée et de ses moyens. C'est à la fin de la Première Guerre mondiale qu'est apparue l'expression « guerre totale », d'abord en 1918 dans un pamphlet du journaliste et écrivain de l'Action française Léon Daudet, intitulé *La Guerre totale*, puis en 1935, sous la plume du maréchal Ludendorff, dans *Der totale Krieg*. Chez Daudet comme chez Ludendorff, une guerre est dite « totale » lorsqu'elle mobilise toutes les ressources d'une société afin de détruire totalement l'ennemi. Comme le rappelle le BO de mars 2016, « plutôt que

d'évoquer une guerre « totale », on montrera que la Première Guerre mondiale est en cours de totalisation (en différenciant les espaces et les moments de la guerre) ».

GUERRE D'ANEANTISSEMENT

La guerre d'anéantissement est définie comme une forme radicalisée de guerre dans laquelle toutes les limites physiques et psychiques observées en temps de guerre sont suspendues. La guerre d'anéantissement est définie comme une forme radicalisée de guerre dans laquelle toutes les limites physiques et psychiques observées en temps de guerre sont suspendues. Selon le sociologue allemand, une guerre « menée dans le but [...] d'anéantir ou même de décimer une population » est au cœur d'une guerre d'anéantissement. Pour l'historien allemand Andreas Hillgruber, le caractère idéologique et le refus de négocier avec l'ennemi sont aussi des caractéristiques de la guerre d'anéantissement, comme en témoigne l'opération Barbarossa. Comme le rappelle le B.O de mars 2016 : « Plutôt que de parler de « guerre d'anéantissement », on montrera l'interaction des fronts, la guerre sur mer, le conflit en Europe continentale qui, seul, répond partiellement à cette notion : c'est en effet au moment de la confrontation avec l'URSS que le projet complet d'anéantissement d'une nation et d'une idéologie entre dans les faits ».

CRIME DE GUERRE :

Le crime de guerre est une violation du droit de la guerre. Un crime de guerre correspond à une violation des lois de la guerre qui se matérialise par une responsabilité pénale individuelle pour des actes commis soit par des combattants, tels que le fait de tuer intentionnellement des prisonniers de guerre ou des civils, soit par tout individu faisant partie de la structure de commandement, comme le fait d'ordonner de commettre des exécutions massives, y compris le génocide.

GENOCIDE :

Le terme n'est pas central dans notre sujet, mais peut être évoqué, en particulier pendant l'entretien du fait des déportations et des assassinats qui ont lieu pendant la Seconde guerre mondiale. Il est un des « exemples » de crimes contre l'humanité. Le terme de génocide a été créé en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin. L'ONU en a donné une définition juridique dans la convention du 9 décembre 1948 pour la prévention de la répression du crime de génocide (art II) : il désigne les actes « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ». Selon cette convention, « le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

1. meurtre de membres du groupe ;
2. atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
3. des déportations soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
4. mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
5. transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.”

Question d'actualité / en débat

Question mémorielle

European History Forum organisée à Berlin les 19 et 20 mai 2025 sous le titre “80 Years of Narratives about the End of World War II”. A été débattue de la fragilité croissante du consensus européen autour de la mémoire de 1945, notamment face à des contextes géopolitiques actuels et à la violence retrouvée des conflits en Europe.t

Transposition pédagogique (cohérence)

1. Je situe la séance, la séquence

Le sujet se situe dans le premier thème du programme d’histoire de la classe de troisième : « L’Europe, un théâtre majeur des guerres totales 1914-1945 » et plus spécifiquement dans deux chapitres : « Civils et militaires dans la Première guerre mondiale » et « La Deuxième guerre mondiale, une guerre d’anéantissement »

→ en lien avec la partie scientifique : dans les deux chapitres, la partie scientifique insiste sur les diversités de situation d’expériences combattantes, ainsi que sur les formes de guerre.

En classe de Troisième	
Thématique	Thème 1 : « L’Europe, un théâtre majeur des guerres totales 1914-1945 » Chapitre : « La Deuxième guerre mondiale, une guerre d’anéantissement »
Problématique	En quoi la violence connue pendant la Seconde guerre mondiale permet-elle de parler d’une guerre totale et d’anéantissement ?
Notions à aborder	Guerre totale, guerre d’anéantissement, expérience combattante, génocide
Capacités / compétences	Maitriser les repères chronologiques et spatiaux, rédiger un développement construit.

Il faut forcément replacer ce thème dans un cadre plus large :

Prérequis	Poursuite
Cycle 3 : Classe de CM2 : Deux guerres mondiales au XXe siècle Classe de 1 ^{ère} : La Première guerre mondiale : le « suicide » de l’Europe et la fin des empires européens Classe de Tle : La Seconde guerre mondiale	En 3 ^e : Vers l’examen Evaluation certificative des compétences et connaissances dans le cadre du DNB

2. Je définis mes objectifs

1. Situer la séquence /séance proposée, justifier le choix du niveau et de la série :

Le thème est le premier thème de l’année en classe de troisième. Il est constitué de 4 chapitres. La séquence proposée est la dernière du thème.

2. Placer la séquence dans une progression / programmation

6 à 7 heures avec l’évaluation. La séquence comprend une séance sur les formes de la guerre qui permettent de parler d’une guerre d’anéantissement (mobilisation idéologique, guerre totale), puis une séance sur les grandes phases d’une guerre aux violences extrêmes, puis une troisième séance sur des persécutions aux génocides.

3. Proposition de séance :

La séance vise à rédiger un développement construit de 30 lignes sur la seconde guerre mondiale, une guerre totale.

4. Définir les objectifs de la séance :

- **remobiliser les prérequis** : la séquence arrivant en fin de thème, il s'agit ici de remobiliser des prérequis sur la Première guerre mondiale, les formes de violence, les différentes expériences combattantes.
- **objectifs notionnels** : comprendre les notions de guerre totale et guerre d'anéantissement au regard des deux conflits mondiaux.
- **objectifs méthodologiques / capacités** : rédiger un texte en histoire à partir de ses connaissances
- **évaluation/remédiation** : rédiger un développement construit
- **QSV** (Questions socialement vives) : la concurrence des mémoires

3. Je propose une démarche (avec des documents)

La séance dure 2 heures. Les élèves ont, à partir d'un corpus documentaire, identifier les éléments qui font de la Seconde guerre mondiale, une guerre totale. A l'issue de cette analyse, ils rédigent un développement construit d'une vingtaine de lignes, qui servira de trace écrite du cours. Des éléments de différenciation sont apportés pour réussir l'exercice.

4. Je propose une production finale (et une évaluation)

L'évaluation proposée est une évaluation sommative sur le développement construit ici de trente lignes) dont le sujet est le suivant : « Vous expliquerez en quoi la Seconde guerre mondiale est-elle à la fois une guerre totale et une guerre d'anéantissement ».